

Un vent de prospérité!



Rapport annuel
2007-2008

Préambule

Note au lecteur :

La coopérative Val-Éo et la Société en Commandite Val-Éo sont deux entités fortement intégrées. L'une est en fait le prolongement de l'autre et les deux organisations poursuivent des objectifs similaires et complémentaires. Pour cette raison, et pour éviter des redondances et de la confusion, le conseil d'administration de Coopérative de Solidarité Val-Éo a pris la décision de produire un rapport annuel commun aux deux organisations. Nous espérons ainsi que l'information présentée au lecteur lui permettra d'avoir une meilleure compréhension par rapport à l'atteinte des objectifs, à la gestion et à la situation financière de Val-Éo.



Val-Éo

Tables des Matières

Conseil d'administration de la coopérative	4
Mot du président et du directeur général de la coopérative	5
Mission et objectifs	
Val-Éo Coopérative de solidarité	7
Société en commandite Val-Éo	8
Bilan coopératif.....	9
Faits saillants de l'exercice	
• Résultats de l'appel d'offres pour 2000MW d'énergie éolienne	12
• Journée de réflexion stratégique de janvier 2008.....	13
• Plan d'affaires pour une société de développement des énergies renouvelables ..	13
• Étude de migration des oiseaux	14
• Commentaires transmis au Ministère des ressources naturelles concernant l'appel d'offres communautaires	14
• Contrôle des dépenses et ressources humaines	15
• Défectuosité des mâts de mesure et remplacement des instruments.....	15
Membership – Coopérative.....	16
Liste des commanditaires – Société en commandite	
Commanditaires fonciers	18
Commanditaires financiers.....	19
États financiers	
Val-Éo Coopérative de solidarité	20
Société en commandite Val-Éo	34
Prévisions budgétaires	
Val-Éo Coopérative de solidarité	47
Société en commandite Val-Éo	51
Objectifs 2009-2010	
.....	56

Conseil d'administration de la coopérative

Administrateurs catégorie membre utilisateur :

M. Rémy Boulianne, président

1567 rang 6 ouest, Saint-Bruno Qc. G0W-2L0
418-668-8167

M. Yvan Morin, vice-président

1151 rang 3, Saint-Bruno Qc., G0W-2L0
418-343-3756

Jean Boily, secrétaire

1296 rang 4 Sinaï, Saint-Gédéon Qc., G0W-2P0
418-345-8795

Claire Boily

1422 route 169, Métabetchouan-Lac-à-La-Croix Qc., G8G 1A5
418-349-8416

Jean Lavoie

1565 rang 5, Saint-Gédéon Qc., G0W-2P0
418-345-8508

Nicolas Côté

1231 Rang Belle-Rivière, Saint-Gédéon Qc, G0W 2P0
418-345-8169

Serge Tremblay

1085 route 169, Métabetchouan-Lac-à-La-Croix, G8G-1A4
418-349-2840

Administrateurs catégorie membre de soutien

Municipal

Richard Dallaire, Corporation de développement de la municipalité de Saint-Gédéon,
208 rue De Quen, Saint-Gédéon Qc., G0W 2P0

Partenaire

Jules Morin, Promutuelle du Lac-au-Fjord,
935 St-Wilbrod, Hébertville-Station Qc., G0W 1T0
418-343-2311

Mot du président et du directeur général de la coopérative

Chers lecteurs, membres, commanditaires ou alliés de Val-Éo.

Puisque l'année 2007 avait été caractérisée par la préparation et le dépôt de notre soumission à l'appel d'offres 2000MW d'Hydro-Québec, le fait marquant de 2008 fut donc les résultats de cet appel d'offres et les enjeux pour Val-Éo. Bien que notre projet de 50MW n'ait pas remporté de contrat, l'analyse en détail des résultats est fort instructive. On peut être fier de notre score selon la grille de pointage d'Hydro-Québec car Val-Éo a obtenu un pointage supérieur à tous les projets gagnants, et notamment le meilleur pointage de tous les projets présentés pour l'aspect du développement durable. Comment expliquer alors que l'on puisse obtenir un pointage supérieur aux projets gagnants sans toutefois être sélectionné? Le processus de sélection d'Hydro-Québec comporte d'étranges méandres et pour mieux comprendre nous vous invitons à lire la section de notre rapport qui traite de cet élément.

En mai dernier, dans les jours qui ont suivi cette annonce des résultats, le Ministère des ressources naturelles et de la Faune publiait un projet pour un nouvel appel d'offres s'adressant à des projets communautaires. Les paramètres annoncés pour cet appel d'offres sont décevants, notamment le plafond fixé pour le prix (9,5 cents) qui laisse peu de marge de manœuvre pour atteindre la rentabilité. Val-Éo, à l'instar de plusieurs autres organisations, a soumis une lettre afin de demander des modifications au ministre. Malheureusement le Ministre n'a apporté aucune modification au projet d'appel d'offres malgré la quantité importante de demandes de modifications reçues. En novembre 2008 le gouvernement a publié le décret final demandant à Hydro-Québec de préparer son appel d'offres qui doit être lancé incessamment. En 2009, lorsqu'Hydro-Québec publiera le cahier officiel, Val-Éo devra se positionner quant à la pertinence de participer à cet appel d'offres en évaluant ses chances de gagner.

L'énergie éolienne n'est qu'une des nombreuses possibilités offertes aux agriculteurs pour produire de l'énergie et diversifier leurs revenus. Par contre l'expérience de Val-Éo nous a permis de prendre conscience que le développement de projet d'énergie requiert du capital de risque et du personnel qualifié qu'il est difficile d'attirer et de conserver. L'idée de travailler sur un portefeuille de projets plutôt que sur un seul projet apparaît une solution intéressante. En janvier 2008 le conseil d'administration de Val-Éo s'est penché sur la stratégie à adopter pour développer les potentiels d'énergie renouvelable aussi variés que le biogaz, les biocombustibles, le biocarburant, etc. Cette réflexion a débouché sur le projet de création d'une société de développement de projet d'énergie renouvelable en milieu rural composée d'un fonds de démarrage et d'un groupe d'expertise. Le Conseil Québécois de la Coopération et de la Mutualité s'est montré intéressé par l'idée et a financé Val-Éo pour la rédaction du plan d'affaires. Le plan d'affaires a suscité l'intérêt de plusieurs partenaires. Mais en cours de route la crise économique est venue assombrir les perspectives de ce projet. Le CQCM poursuit présentement des démarches auprès du Gouvernement pour obtenir de l'aide financière pour démarrer le fonds de développement

des énergies renouvelables en milieu rural. Si ce fonds voyait le jour, Val-Éo pourrait y trouver une solution aux défis du financement.

L'année qui s'amorce nécessitera une nouvelle analyse de la stratégie de développement de notre ressource éolienne afin de reconfirmer les choix fait en 2005. Afin de prendre les meilleures décisions, la participation des membres sera essentielle. Nous espérons par conséquent que vous maintiendrez votre implication et votre leadership.

Rémy Boulianne
Rémy Boulianne, Président

Patrick Côté
Patrick Côté, directeur général



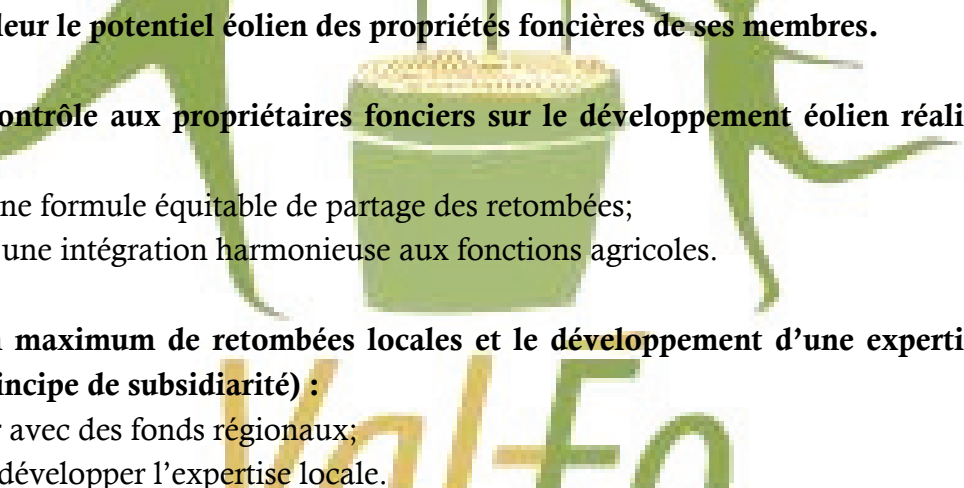
Val-Éo

Mission et objectifs

Val-Éo Coopérative de solidarité

Créée en 2005, face aux sollicitations intensives des développeurs éoliens, Val-Éo regroupe aujourd'hui 60 fermes et propriétaires fonciers ainsi que 3 membres de soutien. Val-Éo a créé un modèle innovateur de mise en valeur et de gestion collective de l'énergie éolienne par les propriétaires fonciers et par la communauté.

La mission première de Val-Éo est de mettre le développement de l'énergie éolienne au service de la collectivité locale. Pour ce faire, ses objectifs spécifiques sont les suivants :

- 
- 1) **Mettre en valeur le potentiel éolien des propriétés foncières de ses membres.**
 - 2) **Donner du contrôle aux propriétaires fonciers sur le développement éolien réalisé chez eux :**
 - a) élaborer une formule équitable de partage des retombées;
 - b) permettre une intégration harmonieuse aux fonctions agricoles.
 - 3) **Permettre un maximum de retombées locales et le développement d'une expertise régionale (principe de subsidiarité) :**
 - a) capitaliser avec des fonds régionaux;
 - b) utiliser et développer l'expertise locale.

Mission et objectifs

Société en commandite Val-Éo

ANNEXE 2.4

La mission de la Société en commandite est de mettre en valeur la ressource éolienne sur les Propriétés visées, ce qui comporte plus spécifiquement les activités suivantes :

- 1) **Conduire les activités permettant d'établir la faisabilité d'un projet de parc éolien sur les Propriétés visées, ce qui inclut notamment:**
 - a) Les études de potentiel éolien;
 - b) Les études de raccordement aux lignes de transport électrique;
 - c) Les études d'impact environnemental;
 - d) Les études de faisabilité technique permettant d'établir un scénario concret pour un parc éolien, d'estimer le productible d'un tel parc et d'en évaluer la rentabilité attendue.
- 2) **Faire la promotion d'un projet éolien sur les Propriétés visées de façon à en garantir l'acceptabilité sociale et à obtenir des autorités compétentes un contexte réglementaire favorable de même que les permis et autorisations requises, ce qui inclut notamment:**
 - a) Les activités de représentation;
 - b) La publicité, les rencontres publiques et autres moyens permettant de promouvoir le projet auprès des autorités;
 - c) Les demandes de permis et autorisations requises.
- 3) **L'exploitation de la ressource soit directement, soit par la négociation d'une entente avec un ou des partenaires opérateurs, ce qui inclut notamment:**
 - a) L'obtention d'un contrat d'achat d'électricité;
 - b) La recherche de partenaires et la négociation des ententes relatives à l'exploitation du projet;
 - c) La négociation des contrats de fournitures de turbines et autres équipements névralgiques pour l'implantation du projet;
 - d) L'établissement de mécanismes concrets pour la répartition équitable des revenus associés à l'implantation d'éolienne;
 - e) La négociation du financement.

Bilan coopératif

Depuis 1895, les coopératives du monde entier sont guidées par des grands principes. Ceux-ci constituent les lignes directrices qui permettent aux coopératives de mettre leurs valeurs en pratique. Leur importance est telle qu'ils ont été actualisés lors du congrès de l'Alliance coopérative internationale qui s'est tenu à Manchester en Angleterre en septembre 1995. *Val-Éo souscrit entièrement aux principes énoncés dans la déclaration sur l'identité coopérative adoptée par l'alliance coopérative internationale. Cette déclaration constitue pour l'ensemble des acteurs de Val-Éo un guide qui oriente la prise de décision dans un cadre de réflexion respectant l'esprit coopératif*

1er principe : Adhésion volontaire et ouverte à tous.

L'un des objectifs intrinsèques de Val-Éo est de permettre à tous les propriétaires fonciers et l'ensemble des membres de notre communauté interpellés par le développement éolien de pouvoir adhérer et participer aux bénéfices d'un projet éolien. En plus de l'adhésion de 60 fermes membres, mentionnons le membership de deux municipalités (Saint-Gédéon et Hébertville-Station) et de Promutuel. Cette large représentation tant des fermes que des municipalités et organisations de développement économique offre une représentation adéquate de l'intérêt collectif dans les décisions entourant le développement de notre ressource éolienne.

2e principe : Pouvoir démocratique exercé par les membres

La gestion de la ressource éolienne se fait de façon démocratique. Les membres élisent le conseil d'administration mais celui-ci doit néanmoins présenter certaines décisions importantes au vote des membres. Par exemple, avant d'être autorisé à déposer un projet éolien à Hydro-Québec, Val-Éo doit le présenter aux membres et le soumettre à un vote d'approbation. Cela représente un test important pour tout projet et permet aux membres d'exercer leur pouvoir bien au delà de l'élection de leurs administrateurs.

3e principe : Participation économique des membres

La concrétisation de la Société en Commandite Val-Éo a doté la coopérative d'un outil performant pour accroître la participation économique de ses membres dans le projet. Plus de 350 000\$ de capital a été souscrit, en majeure partie par les membres de Val-Éo et en totalité par des citoyens et entreprises de la communauté. De plus, la mise en place des parts de catégorie C, reconnaissant la superficie exploitable consentie par chaque propriétaire à des fins de développement éolien, permet un juste partage des retombées éventuelles.

Bilan coopératif

4e principe : Autonomie et indépendance

Val-Éo s'est assuré de conserver l'autonomie et l'indépendance reliées à la gestion de la ressource éolienne dans le développement même de sa structure juridique ainsi que dans ses relations avec les partenaires financiers ou opérationnels. Ainsi, les contrats d'options ne peuvent jamais être vendus, les membres doivent obligatoirement approuver chaque phase de développement de la ressource et les ententes conclues avec des partenaires font en sorte de conserver un minimum de 50% des parts votantes dans chaque phase de développement. Dans le cadre de son partenariat avec Algonquin Power, Val-Éo a su trouver un partenaire qui respecte ce besoin d'autonomie et la prépondérance des intérêts locaux dans les décisions reliées au développement de la ressource éolienne. Étant donné que le projet éolien de 50MW n'a pas remporté de projet, Val-Éo est maintenant libre de tout lien avec Algonquin Power et peut de nouveau renégocier l'entente ou négocier avec d'autres partenaires potentiels.

5e principe : Éducation, formation et information

Val-Éo a organisé des dizaines de rencontres d'information à l'intention de ses membres et des parties prenantes de la communauté, de même que sur des tribunes extérieures à la communauté. L'une de ces conférences a été présentée devant une salle de plus de 350 personnes lors du colloque de l'Association Québécoise de l'énergie éolienne à Matane en mai 2008. De plus, nous avons produit et distribué des documents d'informations sur différents sujets (intégration des éoliennes au territoire, modèle de gestion, etc.), dont un tout nouveau cahier de charge sur le développement communautaire d'un projet éolien.

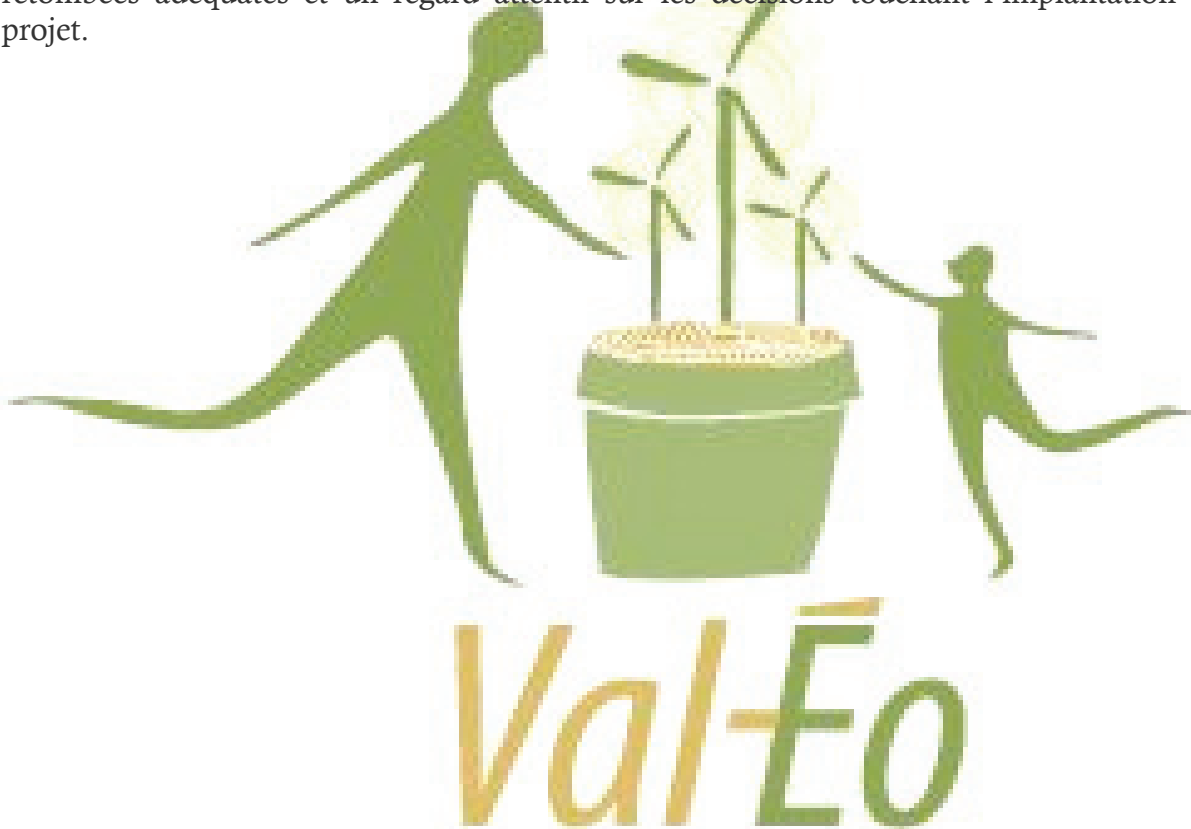
6e principe : Coopération entre les coopératives

Pour apporter un meilleur service à leurs membres et renforcer le mouvement coopératif, les coopératives œuvrent ensemble au sein de structures locales, régionales, nationales et internationales. À ce chapitre Val-Éo a fait appel à l'expertise de d'autres coopératives (intercoopération) pour son lancement, dont la Coopérative de Développement Régional, Nutrinor et la Coop Fédérée. Maintenant c'est au tour de Val-Éo de participer à la fondation de coop éolienne au Québec (coop Éco-Énergie), en Ontario et au Manitoba. Val-Éo s'est notamment rendu au Manitoba afin d'offrir des conférences sur le développement éolien communautaire et a conclu une entente de partenariat avec le Conseil de Développement Économique des Municipalités Bilingues du Manitoba. Ce partenariat est sur le point de mener à la formation de 2 nouvelles coopératives sur le modèle Val-Éo.

Bilan coopératif

7e principe : Engagement envers la communauté

L'un des objectifs de la mission de Val-Éo est de maximiser les retombées locales et régionales relatives au développement éolien. Un fait marquant cette année est que Val-Éo a confié son étude de migration des oiseaux à l'entreprise Nutshimit de Mashteuiatsh alors que les partenaires au projet proposaient des entreprises de l'extérieur pour réaliser le mandat. Le développement économique local est une priorité pour Val-Éo et chacun de nos gestes doit aller en ce sens. L'objectif de cette entente pour Val-Éo était d'offrir un maximum d'avantages à la municipalité afin de lui permettre de garantir à ces citoyens des retombées adéquates et un regard attentif sur les décisions touchant l'implantation du projet.



Faits saillants de l'exercice

Résultats de l'appel d'offre 2000MW

Val-Éo a soumis un projet de 50MW comportant 33 éoliennes de 1,5 MW de marque AAER dans le cadre de l'appel d'offres d'Hydro-Québec pour 2000MW. Malheureusement cette proposition n'a pas figuré parmi les soumissions retenues par Hydro-Québec.

Le processus de sélection d'Hydro-Québec comporte 3 étapes : la première consiste à vérifier si le projet répond aux exigences minimales et Val-Éo a passé facilement à la seconde étape. Cette seconde étape consistait à évaluer les projets et à les classer en fonction d'une grille de pointage de 100 points dont 45 points pour le prix et 55 points pour des critères non-tarifaires comme le développement durable et l'expérience. Val-Éo a très bien performé à cette étape en terminant 16^e sur 400 offres-année pour sa meilleure offre année (2015). Une offre-année est une année pour laquelle un soumissionnaire propose de débiter la construction de son projet et les soumissionnaires pouvaient proposer leur projet jusqu'en 2015. La première offre-année retenue parmi les gagnants est en 29^e position de la grille, soit derrière Val-Éo. La dernière acceptée est en 242^e position... Comment expliquer que Val-Éo ait mieux fait que les gagnants en terme de pointage mais n'ait pas gagné? C'est qu'Hydro-Québec avait prévue une troisième et dernière étape dans sa sélection. Pour cette étape elle a choisi les 242 « premières » soumissions de la grille et a retenues les moins chères et celles correspondant au choix de manufacturiers retenus, soit Enercon et Repower. En fixant le seuil minimal aussi loin dans la liste, les critères autres que le prix perdaient leur importance. Le principal facteur d'exclusion pour Val-Éo fut d'avoir choisi le manufacturier AAER qui a été écarté des sélections gagnantes. Certains projets avec un prix d'énergie supérieur à Val-Éo ont été retenus avec les éoliennes Enercon ce qui laisse croire que Val-Éo aurait probablement obtenu un contrat s'il s'était affilié avec Enercon. Fait important à mentionner, Val-Éo a obtenu le meilleur score parmi tous les soumissionnaires pour l'élément développement durable parmi lequel on retrouvait les points accordés aux retombées pour le milieu. Un document présentant une analyse complète de la performance de Val-Éo à l'appel d'offres 2000MW est disponible aux membres sur demande.

Faits saillants de l'exercice

Journée de réflexion stratégique de janvier 2008

Lors de cette journée, le conseil d'administration s'est penché sur la vision d'avenir pour le développement des énergies renouvelables au sein des fermes membres de Val-Éo. Parmi les enjeux qui ont été considérés lors de cette journée, il y avait entre autre le besoin de conserver et développer de l'expertise en énergie de même que financer le développement de projet avec plus d'efficacité compte-tenu du risque. Le système d'appel d'offres fait qu'il est difficile de maintenir des ressources qualifiées à l'emploi car les besoins sont très intenses durant de courte période de préparation d'une soumission et peu intenses le reste du temps. Une solution envisagée lors de cette journée consistait à offrir des services de consultation en développement éolien pour payer les salaires des employés de Val-Éo. Cependant cette solution a été écartée compte-tenu que la structure d'entreprise de Val-Éo n'est pas adaptée à cette fin. La conclusion de la journée a été de vérifier dans un premier temps la volonté d'organisations locales telles que les coopératives agroalimentaires de prendre le leadership en énergie renouvelable. Si toutefois aucune des organisations locales ne s'avéraient prioriser le développement des énergies renouvelables, il fut proposé que les employés de Val-Éo entament la préparation d'un plan d'affaires visant la création d'une société de développement de projet d'énergie constituée d'un groupe d'expertise et d'un fonds d'investissement. Le rôle de cette société serait de travailler au développement des projets d'énergie émanant des fermes membres de Val-Éo et du réseau de partenaires. Le plan d'affaires a effectivement été réalisé en partenariat avec le CQCM (voir section suivante) .

Plan d'affaires pour une société de développement des énergies renouvelables.

Ce mandat a été le plus important projet réalisé par l'équipe de Val-Éo au cours de 2008. Suite à la journée de planification stratégique du 25 janvier, Val-Éo a discuté de son projet avec des partenaires dont le Conseil Québécois de la Coopération et de la mutualité qui a accepté de financer la rédaction du plan d'affaires. Une version préliminaire du plan d'affaires a été présentée en juin 2008, puis une version complète en octobre, suite à quoi une tournée de consultation des partenaires éventuels a été réalisée. Le mandat a été complété en décembre par la présentation d'un rapport de la tournée de consultation au CQCM. Le Conseil Québécois de la Coopération et de la Mutualité travaille maintenant à faire naître le projet et Val-Éo espère que ce projet pourra connaître un dénouement favorable en 2009 car il est très important pour le succès de projets coopératifs d'énergie renouvelable.

Faits saillants de l'exercice

Étude de migration d'oiseaux

Val-Éo a dû réaliser à grand frais une étude de caractérisation de la migration printanière des oiseaux, conformément aux exigences des instances provinciales et fédérales. Normalement, Val-Éo devait réaliser cette étude seulement suite à l'obtention éventuelle d'un projet éolien; la date limite prévue pour lancer ce genre d'étude était en avril 2008 dans l'éventualité où nous obtenions un contrat dans l'appel d'offres. Puisque les résultats de l'appel d'offres étaient prévus être annoncés en février, cela laissait normalement un délai suffisant pour confier le mandat à une firme spécialisée. Donc cette dépense de plus de 23 000\$ n'était pas prévue dans le budget de Val-Éo. Mais puisque Hydro-Québec accusait un retard important dans ses annonces et qu'aucun résultat n'avait encore été divulgué en avril, l'étude a dû être lancée et complétée au cas où un projet serait remporté, faute de quoi le projet aurait pu être menacé par des retards d'échéanciers. L'étude de migration printanière a été réalisée par la firme Nutshimit et est maintenant disponible pour consultation. La dépense s'est élevée à 24 000\$, heureusement le partenaire Algonquin Power a payé la moitié de la somme, pour un coût net de 12 000\$ pour Val-Éo. Si un projet futur était octroyé à Val-Éo, cette étude serait toujours valide et devrait être complétée par les parties estivale et automnale. Aucune contre-indication importante n'a été révélée par cette étude.

Commentaires transmis au Ministère des ressources naturelles concernant l'appel d'offres communautaires.

Dans les jours qui ont suivi l'annonce des gagnants pour l'appel d'offres 2000MW, le MRNF a lancé un projet d'appel d'offres communautaire pour obtenir un maximum de 250MW d'énergie à raison de projet de 25MW maximum pour un prix maximum de 9,5 cents le kwh. Le MRNF a demandé aux intéressés de soumettre des commentaires avant d'arrêter les paramètres par décret.

Val-Éo a donc préparé et transmis une lettre exposant nos inquiétudes par rapport au prix principalement ainsi qu'aux autres paramètres problématiques tels que le processus de sélection en lui-même qui fait qu'un soumissionnaire peut bien performer en raison de la grille de pointage mais être écarté du processus pour des motifs flous comme ce qui s'est passé dans le cadre de l'appel d'offres 2000MW.

Le prix de 9,5 cents nous apparaît insuffisant pour permettre de rentabiliser les projets. Ce qui se produira avec un tel prix est que ce sont surtout les gagnants de l'appel d'offres 2000MW qui pourront profiter de cet appel d'offres pour ajouter des éoliennes à leur projet en profitant d'économie d'échelle. Le MRNF a tout de même décidé d'émettre son décret sans modification et l'appel d'offres devrait être soumis par Hydro-Québec au cours de 2009. Val-Éo évaluera par la suite l'opportunité de soumettre une proposition pour cet appel d'offres.

Faits saillants de l'exercice

Contrôle des dépenses et ressources humaines

Suite à l'annonce des résultats de l'appel d'offres pour 2000MW, Val-Éo a procédé à une évaluation des coûts afin de préparer un plan de réduction des dépenses. La principale mesure a été de mettre à pied les ressources permanentes et d'engager celles-ci sur une base contractuelle dorénavant. Ainsi Patrick Côté agit comme consultant contractuel depuis le début de mai 2008 et Pauline Maltais depuis juin. Par ailleurs certains mandats réalisés pour le compte de Val-Éo ont permis de générer des revenus ce qui fait que depuis le mois de mai et jusqu'au 31 décembre, le coût des ressources humaines a été de seulement 4 400 \$.

Défectuosité des mâts de mesure et remplacement des instruments

Deux des trois mâts de mesure des vents de Val-Éo ont été affectés par une défaillance des anémomètres de marque NRG. Cette défaillance fausse légèrement les mesures de vent à la baisse et c'est un problème répandu à un large lot d'anémomètres de cette compagnie. NRG étant le principal manufacturier pour ce type d'équipement en Amérique du Nord, de très nombreux développeurs ont été affectés par cette situation et Val-Éo est parmi eux. Val-Éo a donc utilisé une réserve prévue de 10 000\$ pour l'entretien général des trois mâts de mesure des vents qu'elle possède afin d'effectuer une maintenance au mât de mesure 5000 situé entre le rang Sinaï et Belle-Rivière. Ce mât est le plus important pour le calcul de la production d'énergie car il est situé en plein centre de notre site. Afin de conserver les coûts à leur plus bas niveau possible, nous avons choisi de ne pas effectuer de maintenance à l'autre mât présentant des problèmes, soit le mât situé à Métabetchouan. Pour l'instant le mât situé dans le rang 5 de Saint-Gédéon ne semble pas avoir de signes d'anomalies mais puisque les anémomètres sont du même lot de production que ceux affectés, on peut s'attendre à ce que le même genre de défectuosité se produise.

Les travaux effectués sur le mât ont consisté à descendre celui-ci et à remplacer les anémomètres NRG pas trois neufs (sous garantie) en plus d'ajouter 3 anémomètres Danois de marque Windsensor (plus dispendieux mais normalement plus fiable) ainsi que de mettre 3 girouettes neuves. Ces travaux ont totalisé un coût de 10 000\$. Nous remercions notamment M. Robin Boulianne, directeur de l'ingénierie chez STAS pour son assistance.

Membership - Coopérative

Membres utilisateurs

1	2950-2911 Québec inc.(Sylvie Dallaire et Jacques Bouliane)	18	Ferme Minuscule
2	2960-5318 Québec Inc.(Langis Girard et Anne Ouellet)	19	Ferme Morivan inc.
3	2969-8743 Québec inc. (Ferme Dorésyma Boulianne)	20	Ferme N.G. Côté enr.
4	9124-0648 Québec inc.	21	Ferme Panoramique inc.
5	Alain Lavoie	22	Ferme PauliFraner enr.
6	Bertrand Fortin	23	Ferme Prélude enr.
7	Christian Turcotte	24	Ferme Rayline S.E.N.C.
8	Denis Potvin	25	Ferme Régal enr.
9	Ferme A.L.Y. Blackburn inc.	26	Ferme Roberto Dufour
10	Ferme Adélaré et Serge Tremblay S.E.N.C.	27	Ferme Roloï inc.
11	Ferme Amblay enr.	28	Ferme Tournevent enr.
12	Ferme Amicale inc.	29	Ferme Yvon Monique et Stéphane Fortin enr.
13	Ferme Bertrand Boudreault S.E.N.C.	30	Gérald Émond
14	Ferme Boily SENC	31	Germain Savard
15	Ferme Boréale S.E.N.C.	32	Gilles Fortin
16	Ferme Boudreault et Fils inc.	33	Jacques Boily
17	Ferme Charles Gagné inc.	34	La Ferme des Plaines et Velours inc.

Membership - Coopérative

35	Ferme Denis Boily	47	La Ferme Gratien et André Gagné Ltée
36	Ferme des Papinas SENC	48	Lajoie Holstein (9099-8659 QUÉBEC INC.)
37	Ferme des Ruisseaux SENC	49	Laval Pelletier
38	Ferme Domajo inc.	50	Le Potager Grandmont inc.
39	Ferme Evens Labonté	51	Les cultures Girard et Tremblay S.E.N.C.
40	Ferme Flober inc.	52	Les entreprises agricoles Boulianne S.E.N.C.
41	Ferme France Martel et Fils S.E.N.C.	53	Dany Boily
42	Ferme JDN Pelletier inc.	54	Michel Bouchard
43	Ferme La Pointe (2000) inc	55	Monsieur Jean-Philippe Coulombe
44	Ferme Lacnor inc.	56	Raynald Côté
45	Ferme L'intervalle inc. (9022-9683 QUÉBEC INC.)	57	Robert Larouche
46	Ferme Luda SENC	58	Ferme Turcotte et fils

Membre auxiliaire

Ferme R.F. Côté (3102-7550 QUÉBEC INC.)

Membre Soutien

Corporation de développement de Saint-Gédéon
Promutuel du Lac-au-Fjord
Municipalité d'Hébertville-Station

Liste des commanditaires - Société en commandite

Commanditaires fonciers

Ce sont les propriétaires fonciers qui ont signé un contrat d'option offrant à Val-Éo l'exclusivité du développement éolien sur leur terre moyennant l'obtention de parts de catégorie C de Val-Éo Société en Commandite

Ferme Denis Boily
Michel Bouchard
Raynald Côté
Ferme Pauli Franer enr.
Ferme Rayline S.E.N.C.
Ferme Panoramique inc.
Ferme J.D.N. Pelletier inc.
Ferme Adélarde et Serge Tremblay
S.E.N.C.
Ferme Amblay enr.
Ferme A.L.Y. Blackburn inc.
Ferme Boudreault et Fils inc.
Les entreprises agricoles Boulianne
S.E.N.C.
Ferme André Côté (9124-0648 Québec
inc.)
Ferme Roloï inc.
Ferme des épinettes (2960-5318 Québec
Inc.)
Ferme Luda S.E.N.C.
Ferme Javie (2950-2911 Québec inc.)
2969-8743 Québec inc. (Ferme
Dorésyma Boulianne)
Ferme Régéal enr.
Ferme Boréal S.E.N.C.
Ferme Charles Gagné inc.
La ferme des Plaines et Velours inc.
Ferme Domajo inc.
Lajoie Holstein (9099-8659 QUÉBEC
INC.)
Ferme l'intervalle inc. (9022-9683
Québec inc.)
Ferme Boily S.E.N.C.

Ferme France Martel et Fils S.E.N.C.
Ferme Tournevent enr.
La Ferme Gratien et André Gagné Itée
Ferme Morivan inc.
Ferme Amicale inc.
Les cultures Girard et Tremblay
S.E.N.C.
Ferme Stéphane Côté
Ferme Evens Labonté
Ferme des Papinas S.E.N.C.
Christian Turcotte
Ferme Prélude inc.
Gilles Fortin
Jacques Boily
Ferme Bertrand Boudreault S.E.N.C.
Groupe Lacnor S.E.N.C.
Bertrand Fortin
Gérald Émond
Robert Larouche
Ferme La Pointe(2000) inc.
Jean-Philippe Coulombe
Ferme Flober inc.
Ferme Yvon, Monique et Stéphane
Fortin enr.
Potager Grandmont inc
Ferme N.G. Côté enr.
Robert Boudreault
Ferme des ruiseaux
Denis Potvin
Ferme prélude enr.
Germain Savard
Ferme Roberto Dufour
Alain Lavoie

Liste des commanditaires - Société en commandite

Commanditaires financiers

Détenteurs de parts de catégorie A

Denis Boily
Michel Bouchard
Raynald Côté
Ferme Pauli Franer enr.
Raynald Dufour
Ferme Panoramique inc.
Daniel Pelletier
Annie Villemeuve
Serge Tremblay
Viviane Gilbert
André Tremblay
Ferme A.L.Y. Blackburn inc.
Claire Boily
Yvon Blackburn
Ferme Boudreault et Fils inc.
André Côté
Ferme Roloï inc.
Ferme des épinettes (2960-5318 Québec Inc.)
Luc Harvey
Linda Gervais
Ferme Javie (2950-2911 Québec inc.)
Karl Boulianne
2969-8743 Québec inc. (Ferme Dorésyma Boulianne)
Doris Gobeil
Rémy Boulianne
Ferme Régal enr.
Ferme Boréal S.E.N.C.
Charles Gagné
Martin Lajoie
Karine Lajoie
Ferme Domajo inc.
Lajoie Holstein (9099-8659 QUÉBEC INC.)
Sylvain Gagné
Ferme Boily S.E.N.C.
Ferme France Martel et Fils S.E.N.C.

Jacques Dallaire
La Ferme Gratien et André Gagné ltée
Placement Girard & Morin S.E.N.C.
Ferme Amicale inc.
Evens Labonté
Ferme des Papinas S.E.N.C.
Christian Turcotte
Gilles Fortin
Jacques Boily
Édith Maltais
Juan José Boily-Maltais
Taïli Boily-Maltais
Félix Boily-Maltais
Ferme Bertrand Boudreault S.E.N.C.
Gérald Émond
Robert Larouche
Ferme La Pointe(2000) inc.
Richard Lapointe
Jean-Philippe Coulombe
Ferme Flober inc.
Ferme Yvon, Monique et Stéphane Fortin enr.
Potager Grandmont inc
Agathe Boivin
Nicol Côté
Christiane Tremblay
Pierre Bouchard
Pierre Morin
Jacinthe Fortin
Omer Bouchard
Audree Bouchard
Stéphane Larouche
Josée Lamirande
Bernard Claveau
Luigi Bouchard
Val-Éo coopérative de solidarité
Gestion Réal Bouchard inc.
Promutuel du Lac-au-Fjord

États financiers



États financiers de

VAL-ÉO COOP DE SOLIDARITÉ

31 octobre 2008

VAL-ÉO COOP DE SOLIDARITÉ

Table des matières

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	2
Avoir (déficitaire) de la coopérative	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 11

Rapport de mission d'examen

Aux membres de
Val-Éo Coop de Solidarité

Nous avons procédé à l'examen du bilan de Val-Éo Coop de Solidarité au 31 octobre 2008 ainsi que des états des résultats, de l'avoir (déficitaire) de la coopérative et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été effectué conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en prises de renseignements, procédés analytiques et discussions portant sur les renseignements qui nous ont été fournis par la Société.

Un examen ne constitue pas une vérification et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion de vérificateur sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, à tous les égards importants, aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Sanson Belair (Deloitte Touche *SENCK*)
Comptables/agrés

Le 15 janvier 2009

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 8254

VAL-ÉO COOP DE SOLIDARITÉ

État des résultats

de l'exercice terminé le 31 octobre 2008

(non vérifié)

	2008	2007
	\$	\$
PRODUITS		
Subvention - Agriculture et Agroalimentaire Canada - Secrétariat rural et aux coopératives (IDC)	7 275	87 912
Subvention - Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ)	36 590	18 410
Subvention Emploi-Québec	3 396	7 041
Honoraires SEC Val-Éo	2 392	30 000
Honoraires de consultation	27 091	3 623
	76 744	146 986
CHARGES		
Salaires et charges sociales	33 197	49 561
Honoraires administratifs	12 479	46 224
Assurances	1 579	560
Frais bancaires	273	1 818
Frais de déplacements	6 573	23 690
Frais de formation	336	2 659
Honoraires	1 943	2 345
Papeterie et imprimés	263	524
Représentation	268	63
Taxes, licences et permis	215	-
	57 126	127 444
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	19 618	19 542

VAL-ÉO COOP DE SOLIDARITÉ

État de l'avoir (avoir déficitaire) de la coopérative

de l'exercice terminé le 31 octobre 2008

(non vérifié)

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	(3 553)	(23 095)
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	19 618	19 542
SOLDE À LA FIN	<u>16 065</u>	<u>(3 553)</u>

VAL-ÉO COOP DE SOLIDARITÉ

Bilan

au 31 octobre 2008
(non vérifié)

	2008	2007
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	16 680	19 667
Débiteurs	22 856	-
Taxes à la consommation	2 688	-
Subventions à recevoir (note 3)	24 390	24 084
Autres débiteurs	-	10 170
	66 614	53 921
PLACEMENTS À LONG TERME (note 4)		
	30 000	30 000
	96 614	83 921
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	8 076	29 724
Revenus reportés	10 973	-
	19 049	29 724
AVOIR DES MEMBRES		
Capital-social (note 6)	61 500	57 750
AVOIR (AVOIR DÉFICITAIRE) DE LA COOPÉRATIVE		
	16 065	(3 553)
	96 614	83 921

AU NOM DU CONSEIL

_____, administrateur

_____, administrateur

VAL-ÉO COOP DE SOLIDARITÉ

État des flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 octobre 2008

(non vérifié)

	2008	2007
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	19 618	19 542
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 7)	(26 355)	58 043
	(6 737)	77 585
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements à long terme	-	(30 000)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation de l'emprunt bancaire	-	(29 000)
Parts sociales	3 750	750
	3 750	(28 250)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(2 987)	19 335
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	19 667	332
TRÉSORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE A LA FIN DE L'EXERCICE	16 680	19 667

Renseignements complémentaires (note 7)

VAL-ÉO COOP DE SOLIDARITÉ

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 octobre 2008

(non vérifié)

1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

Val-Éo Coop de Solidarité, constituée selon la Loi sur les coopératives, opère dans le domaine de la gestion et mise en valeur de la ressource éolienne en territoire privé.

2. CONVENTION COMPTABLE

Règles comptables

Les états financiers de la Coopérative sont établis conformément aux exigences de la Loi sur les coopératives et de son Règlement d'application, ils s'écartent des principes comptables généralement reconnus du Canada pour les raisons suivantes :

- Ristournes et impôts sur le revenu

L'excédent de l'exercice présenté à l'état des résultats est établi avant ristournes et impôts sur le revenu. Le montant des ristournes sera établi par les membres lors de l'assemblée générale annuelle. L'excédent de l'exercice, les ristournes et les impôts sur le revenu seront inscrits à la réserve au cours du prochain exercice.

- Avoir des membres

L'avoir des membres est présenté à l'avoir de la Coopérative au lieu d'être présenté à titre d'élément de passif.

De plus, en raison du fait que de nouvelles normes concernant les instruments financiers seront incluses dans le projet de normes comptables pour les sociétés à capital fermé actuellement en cours d'élaboration par l'Institut canadien des comptables agréés (« ICCA »), l'ICCA a décidé que les sociétés à capital fermé ne seront pas tenues d'appliquer les chapitres suivants du Manuel de l'ICCA : 1530, 3855, 3862, 3863 et 3865 qui se seraient autrement appliqués aux états financiers de la coopérative pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008. La coopérative a choisi de se prévaloir de cette exemption et continue de se conformer aux exigences du chapitre 3860 et de la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-13 du Manuel de l'ICCA.

VAL-ÉO COOP DE SOLIDARITÉ

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 octobre 2008

(non vérifié)

2. CONVENTION COMPTABLE (suite)

Placements

Les placements à long terme sont évalués au coût et réduits en cas de perte de valeur permanente.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les produits. Les produits affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les produits non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement composés de trésorerie non affectée et de placements à court terme dont l'échéance initiale, au moment de l'acquisition, est généralement de trois mois ou moins.

Estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des frais constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

VAL-ÉO COOP DE SOLIDARITÉ

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 octobre 2008

(non vérifié)

3. SUBVENTION À RECEVOIR

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Agriculture et Agroalimentaire Canada (IDC)	-	14 330
Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ)	24 390	4 660
Emploi-Québec	-	5 094
	<u>24 390</u>	<u>24 084</u>

4. PLACEMENTS À LONG TERME

Société en commandite Val-Éo		
30 000 parts de catégorie A et 30 000 parts de catégorie B	30 000	30 000
	<u>30 000</u>	<u>30 000</u>

5. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, au taux préférentiel plus 2 %, est garanti par un cautionnement d'administrateurs. Le montant autorisé est de 45 000 \$ et est renouvelable annuellement.

VAL-ÉO COOP DE SOLIDARITÉ

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 octobre 2008

(non vérifié)

6. CAPITAL-SOCIAL

Autorisé

Parts de qualification

Chaque membre utilisateur doit souscrire 25 parts sociales de 10 \$ chacune et 750 parts de qualification privilégiées de 1 \$ chacune payable à raison de 250 \$ comptant au moment de l'admission et le reste par versements trimestriels égaux de 250 \$.

Chaque membre associé doit souscrire 25 parts sociales de 10 \$ chacune et 250 parts de qualification privilégiées de 1 \$ chacune payable à raison de 250 \$ comptant au moment de l'admission et le reste par versements trimestriels égaux de 250 \$.

Chaque membre travailleur doit souscrire 1 part sociale de 10 \$ chacune et 240 parts de qualification privilégiées de 1 \$ chacune payable au moment de l'admission comme membre.

Chaque membre soutien doit souscrire 100 parts sociales de 10 \$ chacune.

Parts privilégiées

Un nombre illimité de parts privilégiées et de part privilégiées participantes, valeur nominale de 1 \$.

	2008	2007
Émis et payé	\$	\$
1 751 Parts sociales de qualification (1 451 en 2007)	17 510	14 510
43 990 Parts privilégiées de qualification (43 240 en 2007)	43 990	43 240
	61 500	57 750

Au cours de l'exercice, l'avoir des membres a varié de la façon suivante :

Solde au début	57 750	57 000
Augmentation contre espèces :		
Parts sociales de qualification	3 000	10
Parts privilégiées de qualification	750	740
Solde à la fin	61 500	57 750

VAL-ÉO COOP DE SOLIDARITÉ

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 octobre 2008

(non vérifié)

7. FLUX DE TRÉSORERIE

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement
d'exploitation

	2008	2007
	\$	\$
Débiteurs	(22 856)	-
À recevoir des membres - Parts privilégiées de qualification	-	1 000
Taxes à la consommation	(2 688)	5 751
Subventions à recevoir	(306)	729
Avance Société en Commandite Val-Éo	-	9 500
Autres débiteurs	10 170	(10 170)
Immobilisations destinées à la vente	-	30 926
Créditeurs et charges à payer	(21 648)	20 307
Revenus reportés	10 973	-
	(26 355)	58 043

8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, la Société a effectué les opérations suivantes avec une société apparentée. Ces opérations ont lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, laquelle représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

	2008	2007
	\$	\$
<i>Résultats</i>		
Société sous contrôle commun		
Honoraires SEC Val-Éo	2 392	30 000
Autres revenus	-	1 281
<i>Bilan</i>		
Immobilisations destinées à la vente	-	40 426

VAL-ÉO COOP DE SOLIDARITÉ

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 octobre 2008

(non vérifié)

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur des actifs et des passifs financiers

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

États financiers



États financiers de

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VAL-ÉO

31 octobre 2008

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VAL-ÉO

Table des matières

RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	2
Déficit des sociétaires	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6 - 10

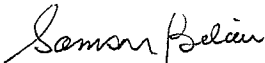
Rapport de mission d'examen

Aux membres de
Société en commandite Val-Éo

Nous avons procédé à l'examen du bilan de la *Société en Commandite Val-Éo* au *31 octobre 2008* ainsi que des états des résultats et du déficit des sociétaires de l'exercice terminé à cette date. Notre examen a été effectué conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada et a donc consisté essentiellement en prises de renseignements, procédés analytiques et discussions portant sur les renseignements qui nous ont été fournis par la Société.

Un examen ne constitue pas une vérification et, par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion de vérificateur sur ces états financiers.

Au cours de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que ces états financiers ne sont pas conformes, à tous les égards importants, aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

 | Deloitte & Touche s.r.l.
Comptables agréés

Le 15 janvier 2009

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 8254

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VAL-ÉO

État des résultats

de l'exercice terminé le 31 octobre 2008

(non vérifié)

	2008	2007
	\$	\$
PRODUITS		
FRAIS		
Salaires	25 247	15 720
Honoraires administratifs	10 108	243
Assurances	2 796	1 769
Frais bancaires	483	523
Frais de déplacements	5 337	1 815
Frais de formation	1 382	-
Honoraires	24 296	83 512
Honoraires de gestion	2 392	1 281
Location de terrains	5 047	-
Papeterie et imprimés	919	1 268
Représentation	8 328	7 219
Taxes, licences et permis	72	1 000
Amortissement des immobilisations corporelles	18 040	10 035
	104 447	124 385
PERTE NETTE	(104 447)	(124 385)

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VAL-ÉO

Déficit des sociétaires

de l'exercice terminé le 31 octobre 2008

(non vérifié)

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	(124 385)	-
PERTE NETTE	(104 447)	(124 385)
SOLDE À LA FIN	<u>(228 832)</u>	<u>(124 385)</u>

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VAL-ÉO

Bilan

au 31 octobre 2008
(non vérifié)

	2008	2007
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	3 667	66 768
Taxes à la consommation	4 020	6 302
Placements temporaires - 2,85 %	30 000	-
	<u>37 687</u>	<u>73 070</u>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	71 540	89 580
	<u>109 227</u>	<u>162 650</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer	-	33 656
AVOIR DES SOCIÉTAIRES		
Parts des sociétaires (note 6)	338 059	253 379
Déficit des sociétaires	(228 832)	(124 385)
	<u>109 227</u>	<u>162 650</u>

AU NOM DU CONSEIL

_____, administrateur

_____, administrateur

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VAL-ÉO

État des flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 octobre 2008

(non vérifié)

	2008	2007
	\$	\$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Perte nette	(104 447)	(124 385)
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	18 040	10 035
	(86 407)	(114 350)
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation (note 7)	(61 374)	27 354
	(147 781)	(86 996)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(99 615)
	-	(99 615)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission de parts	84 680	253 379
	84 680	253 379
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(63 101)	66 768
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	66 768	-
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE	3 667	66 768

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse

Renseignements complémentaires (note 7)

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VAL-ÉO

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 octobre 2008

(non vérifié)

1. DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

Société en commandite Val-Éo, est une Société en commandite qui opère dans le domaine de la mise en valeur de la ressource éolienne en territoire privé et dans l'exploitation d'un parc d'énergie éolienne.

2. CONVENTION COMPTABLE

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Cependant, en raison du fait que de nouvelles normes concernant les instruments financiers seront incluses dans le projet de normes comptables pour les sociétés à capital fermé actuellement en cours d'élaboration par l'Institut canadien des comptables agréés (« ICCA »), l'ICCA a décidé que les sociétés à capital fermé ne seront pas tenues d'appliquer les chapitres suivants du Manuel de l'ICCA : 1530, 3855, 3862, 3863 et 3865 qui se seraient autrement appliqués aux états financiers de la Société pour l'exercice terminé le 31 octobre 2008. La Société a choisi de se prévaloir de cette exemption et continue de se conformer aux exigences du chapitre 3860 et de la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-13 du Manuel de l'ICCA. Les états financiers tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

Constatation des produits

Les produits sont constatés lorsqu'il existe une preuve suffisante qu'une entente est survenue, que les produits ont été livrés et qu'il n'y a aucune incertitude quant à leur acceptation, que le montant de la vente est fixé ou mesurable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode du solde dégressif aux taux annuels suivants :

	<u>Taux</u>
Matériel informatique	30 %
Mât de mesure de vent	20 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VAL-ÉO

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 octobre 2008

(non vérifié)

2. CONVENTION COMPTABLE (suite)

Présentation

Les états financiers n'englobent l'actif, le passif, les revenus et les frais des sociétaires que dans la mesure où ils se rapportent à l'exploitation de la Société en Commandite Val-Éo. Aucune provision n'a été constituée relativement aux rémunérations versées aux sociétaires ni aux intérêts sur leur placement.

Impôts sur les bénéfices

Aucune provision pour impôts sur les bénéfices n'a été constituée dans ces états financiers, puisque chaque sociétaire est imposé personnellement sur sa part du bénéfice.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont principalement composés de trésorerie non affectée et de placements à court terme dont l'échéance initiale, au moment de l'acquisition, est généralement de trois mois ou moins.

Estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des frais constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Informations à fournir concernant le capital

En décembre 2006, l'Institut canadien des comptables agréés a publié le chapitre 1535 intitulé « Informations à fournir concernant le capital ». Ce chapitre s'applique aux états financiers des exercices ouverts à partir du 1er août 2008. Par conséquent, la Société adoptera les nouvelles normes au cours de son exercice débutant le 1er novembre 2008. Le chapitre 1535 exige la présentation d'informations sur les exigences concernant le capital en vertu de règles extérieures. La Société ne prévoit pas que l'adoption de ce nouveau chapitre aura une incidence importante sur ses états financiers.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VAL-ÉO

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 octobre 2008

(non vérifié)

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
			2008	2007
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	1 459	591	868	1 240
Mât de mesure de vent	98 156	27 484	70 672	88 340
	99 615	28 075	71 540	89 580

5. EMPRUNT BANCAIRE

L'emprunt bancaire, au taux préférentiel plus 2 %, est garanti par un cautionnement de quatre sociétaires. Le montant autorisé est de 30 000 \$ et est renouvelable annuellement.

6. PARTS DES SOCIÉTAIRES

Autorisé

Nombre illimité de parts de catégorie A, valeur nominal de 1 \$, votante, non participante, rachetable au gré du détenteur.

Nombre illimité de parts de catégorie B, non votante, participante, rachetable au gré du détenteur. Chaque part de catégorie A donne droit de recevoir un nombre correspondant de parts de catégorie B pour toute souscription à des parts de catégorie A, par une même personne ou une personne qui lui est liée, inférieur ou égal à 5 000 \$ et deux parts de catégorie B pour la portion excédant 5 000 \$.

Nombre illimité de parts de catégorie C, votante, non participante, rachetable au gré du détenteur. Chaque personne qui accorde à la Société en commandite une option irrévocable et exclusive visant la création en faveur de la Société en commandite d'un droit de propriété superficielle sur sa propriété foncière et autorisant l'installation et l'exploitation éventuelle d'une ou de plusieurs éoliennes et équipements de production d'énergie éolienne recevra en contrepartie des parts de catégorie C. Le nombre de part de catégorie C est déterminé en fonction de la superficie de la propriété foncière visée par l'option.

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VAL-ÉO

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 octobre 2008

(non vérifié)

6. PARTS DES SOCIÉTAIRES (suite)

Nombre illimité de parts de catégorie D, votante, non participante, rachetable au gré du détenteur. Chaque personne qui accorde à la Société en commandite un engagement irrévocable de ne consentir aucun droit d'exploiter la ressource éolienne sur sa propriété foncière, à quiconque, directement ou indirectement, par la cession ou autrement, à l'exception de la Société en commandite, conformément aux modalités et conditions de l'acte constatant cet engagement irrévocable recevra en contrepartie des parts de catégorie D. Le nombre de part de catégorie D est déterminé en fonction de la superficie de la propriété foncière visée par cet engagement irrévocable.

Émis et payé	2008	2007
	Nombre	Nombre
Parts de catégorie A	338 059	253 379
Parts de catégorie B	416 313	317 216
Parts de catégorie C	13 750	12 269

Au cours de l'exercice la Société en commandite à émis 84 680 parts de catégorie A, 99 097 parts de catégorie B et 1 481 parts de catégorie C pour une considération de 84 680 \$.

7. FLUX DE TRÉSORERIE

Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation

	2008	2007
	\$	\$
Placements temporaires - 2,85 %	(30 000)	-
Taxes à la consommation	2 282	(6 302)
Créditeurs et charges à payer	(33 656)	33 656
	(61 374)	27 354

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VAL-ÉO

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 octobre 2008

(non vérifié)

8. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice, la Société a effectué les opérations suivantes avec une société apparentée. Ces opérations ont lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, laquelle représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
<i>Résultats</i>		
Société sous contrôle commun		
Honoraires		30 000
Honoraires de gestion	2 392	1 281
<i>Bilan</i>		
Immobilisations corporelles		40 426

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Juste valeur des actifs et des passifs financiers

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme correspond approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Prévisions budgétaires



Budget Prévisionnel Val-Éo Coopérative 2009

	Janv. 09	Fev. 09	Mars 09	Avr. 09	Mai 09	Jun 09	juil. 09	Août 09	Sept. 09	Oct. 09	Nov. 09	Dec. 09
encaisse de début (utilisation marge de crédit)	10 575 \$	47 528 \$	45 132 \$	43 647 \$	41 251 \$	47 891 \$	44 565 \$	47 987 \$	45 661 \$	47 433 \$	44 787 \$	48 095 \$
Provenance des fonds												
Subvention CDAQ	24 390 \$											
Contribution membres												
Revenu de consultation	10 750 \$											
Honoraire facturé à SEC	4 200 \$		4 835 \$		8 966 \$		5 748 \$		4 698 \$		5 664 \$	
Total provenance des fonds	39 340 \$	0 \$	4 835 \$	0 \$	8 966 \$	0 \$	5 748 \$	0 \$	4 698 \$	0 \$	5 664 \$	0 \$
Utilisation des Fonds												
Honoraires de gestion, directeur	1 387 \$	1 387 \$	1 387 \$	1 387 \$	1 387 \$	1 387 \$	1 387 \$	1 387 \$	1 387 \$	1 387 \$	1 387 \$	1 387 \$
Honoraires d'adjoint-administratif	390 \$	390 \$	390 \$	390 \$	390 \$	390 \$	390 \$	390 \$	390 \$	390 \$	390 \$	390 \$
Assurance responsabilité civile	190 \$	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$
Production États financiers annuels			3 000 \$									
Fournitures et papeteries de bureau			200 \$			200 \$				200 \$		
Logiciel informatique						150 \$				120 \$		
Équipement informatique												
Honoraires professionnels Catin (CDAQ)												
Site internet												
Relation Publique (communication)						500 \$			300 \$			
Taxes Licences et permis			75 \$			150 \$						
Frais de formation			250 \$						300 \$			
Frais de vie associative	100 \$	100 \$	500 \$	100 \$	30 \$	30 \$	30 \$	30 \$	30 \$	30 \$	30 \$	100 \$
Frais de repas	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$
Frais de déplacement	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$
Frais de représentation	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$
Intérêts et frais bancaires	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	50 \$	20 \$
Total utilisation des fonds	2 387 \$	2 396 \$	6 321 \$	2 396 \$	2 326 \$	3 326 \$	2 326 \$	2 326 \$	2 926 \$	2 646 \$	2 356 \$	2 396 \$
Encaisse de fin (utilisation marge crédit)	47 528 \$	45 132 \$	43 647 \$	41 251 \$	47 891 \$	44 565 \$	47 987 \$	45 661 \$	47 433 \$	44 787 \$	48 095 \$	45 699 \$

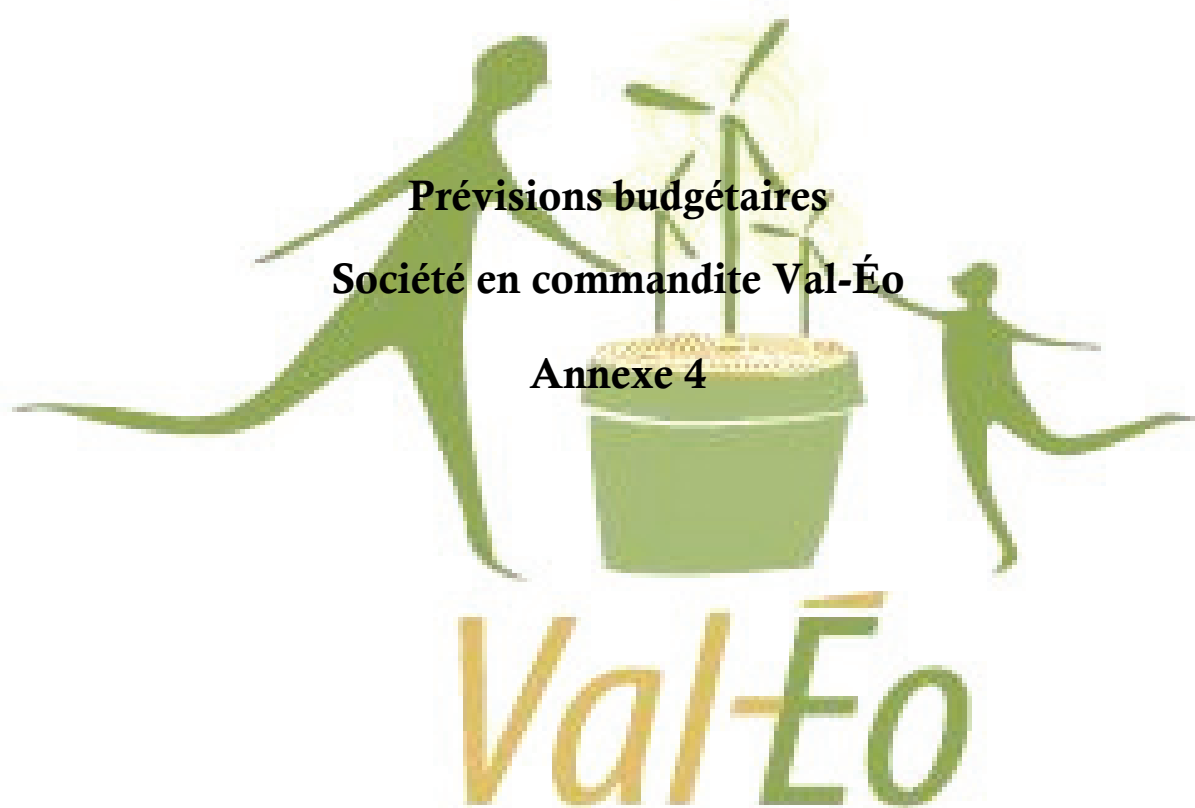
Budget Prévisionnel Val-Éo Coopérative 2010

	Janv. 10	Feb. 10	Mars 10	Avr. 10	Mai 10	Jun 10	juil. 10	Août 10	Sept. 10	Oct. 10	Nov. 10	Dec. 10
encaisse de début (utilisation marge de crédit)	45 699 \$	48 106 \$	45 510 \$	43 944 \$	41 048 \$	48 329 \$	45 703 \$	48 600 \$	46 274 \$	47 646 \$	45 200 \$	48 718 \$
Provenance des fonds												
Subvention CDAQ												
Contribution membres												
Revenu de consultation												
Honoraire facturé à SEC	4 803 \$		5 055 \$		9 806 \$		5 223 \$		4 698 \$		5 874 \$	
Total provenance des fonds	4 803 \$	0 \$	5 055 \$	0 \$	9 806 \$	0 \$	5 223 \$	0 \$	4 698 \$	0 \$	5 874 \$	0 \$
Utilisation des Fonds												
Honoraires de gestion, directeur	1 387 \$	1 387 \$	1 387 \$	1 387 \$	1 387 \$	1 387 \$	1 387 \$	1 387 \$	1 387 \$	1 387 \$	1 387 \$	1 387 \$
Honoraires d'adjoint-administratif	390 \$	390 \$	390 \$	390 \$	390 \$	390 \$	390 \$	390 \$	390 \$	390 \$	390 \$	390 \$
Assurance responsabilité civile	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$	200 \$
Production États financiers annuels			3 500 \$									
Fournitures et papeteries de bureau		200 \$			200 \$				200 \$			
Logiciel informatique						150 \$				120 \$		
Équipement informatique												
Honoraires professionnels Cain (CDAQ)												
Site internet									300 \$			
Relation Publique (communication)				500 \$					500 \$			
Taxes Licences et permis						150 \$						
Frais de formation									250 \$			
Frais de vie associative	100 \$	100 \$	500 \$	100 \$	30 \$	30 \$	30 \$	30 \$	30 \$	30 \$	30 \$	100 \$
Frais de repas	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$
Frais de déplacement	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$
Frais de représentation	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$	100 \$
Intérêts et frais bancaires	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	50 \$	20 \$
Total utilisation des fonds	2 396 \$	2 596 \$	6 621 \$	2 896 \$	2 526 \$	2 626 \$	2 326 \$	2 326 \$	3 326 \$	2 446 \$	2 356 \$	2 396 \$
Encaisse de fin (utilisation marge crédit)	48 106 \$	45 510 \$	43 944 \$	41 048 \$	48 329 \$	45 703 \$	48 600 \$	46 274 \$	47 646 \$	45 200 \$	48 718 \$	46 322 \$

Budget Prévisionnel Val-Éo Coopérative 2011 - 2012

	2011	2012
encaisse de début (utilisation marge de crédit)	46 322 \$	46 941 \$
Provenance des fonds		
Subvention CDAQ		
Contribution membres		
Revenu de consultation		
Honoraire facturé à SEC	35 385 \$	38 961 \$
Total provenance des fonds	35 385 \$	38 961 \$
Utilisation des Fonds		
Honoraires de gestion, directeur	16 639 \$	17 471 \$
Honoraires d'adjoint-administratif	4 680 \$	4 914 \$
Assurance responsabilité civile	2 394 \$	2 500 \$
Production États financiers annuels	3 500 \$	3 500 \$
Fournitures et papeteries de bureau	600 \$	600 \$
Logiciel informatique	300 \$	300 \$
Équipement informatique		2 000 \$
Honoraires professionnels Catin (CDAQ)		
Site internet	325 \$	350 \$
Relation Publique (communication)	600 \$	700 \$
Taxes Licences et permis	250 \$	250 \$
Frais de formation	250 \$	250 \$
Frais de vie associative	1 166 \$	1 224 \$
Frais de repas	1 260 \$	1 323 \$
Frais de déplacement	1 260 \$	1 323 \$
Frais de représentation	1 260 \$	1 323 \$
Intérêts et frais bancaires	284 \$	298 \$
Total utilisation des fonds	34 766 \$	38 325 \$
Encaisse de fin (utilisation marge crédit)	46 941 \$	47 577 \$

Prévisions budgétaires



Budget prévisionnel Société en commandite Val-Éo 2009

	Janv. 09	Fév. 09	Mars 09	Avr. 09	Mai 09	Juin 09	Juill. 09	Août 09	Sept. 09	Oct. 09	Nov. 09
encaisse de début (utilisation marge de crédit)	44 700 \$	98 275 \$	96 050 \$	88 065 \$	87 915 \$	76 798 \$	71 648 \$	65 750 \$	65 600 \$	25 752 \$	25 602 \$

Provenance des fonds

Souscription des commanditaires initiaux	67925										
Souscription commanditaires additionnels											
Total provenance des fonds	67 925 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$

Utilisation des Fonds

Frais de gestion du commandité(cost+5%)	4 200 \$	0 \$	4 835 \$	0 \$	8 966 \$	0 \$	5 748 \$	0 \$	4 698 \$	0 \$	5 664 \$
Licences et permis		75 \$									
Entretien des mâts	10 000 \$				1 000 \$						1 000 \$
Conseils légaux et fiscaux			3 000 \$								
Etat financier					1 000 \$						10 000 \$
Frais de dépôt d'un projet						5 000 \$			35 000 \$		
Préparation de soumission	130 \$	2 130 \$	130 \$	130 \$	130 \$	130 \$	130 \$	130 \$	130 \$	130 \$	130 \$
Collecte et contrôle des données	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	50 \$
frais bancaires											
Total utilisation des fonds	14 350 \$	2 225 \$	7 985 \$	150 \$	11 116 \$	5 150 \$	5 898 \$	150 \$	39 848 \$	150 \$	16 844 \$

**Encaisse de fin (utilisation marge
crédit)**

	98 275 \$	96 050 \$	88 065 \$	87 915 \$	76 798 \$	71 648 \$	65 750 \$	65 600 \$	25 752 \$	25 602 \$	8 758 \$
--	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	----------

Accumulation des pertes

	-258 280 \$	-260 505 \$	-268 490 \$	-268 640 \$	-279 757 \$	-284 907 \$	-290 805 \$	-290 955 \$	-330 803 \$	-330 953 \$	-347 797 \$
--	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

Émission de parts

Nutrimor (location de bureau)	5 500 \$										
Part des membres	9 000 \$	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$
Gain Lamarre (services rendus)											

ce montant n'est pas encore souscrit, nous devons trouver de nouveaux capitaux

Budget prévisionnel Société en commandite Val-Éo 2010

	Dec. 09	Janv. 10	Fév. 10	Mars 10	Avr. 10	Mai 10	Juin 10	juil. 10	Août 10	Sept. 10	Oct. 10	Nov. 10
encaisse de début (utilisation marge de crédit)	8 758 \$	63 608 \$	58 720 \$	56 555 \$	47 915 \$	47 830 \$	36 938 \$	36 853 \$	31 545 \$	31 460 \$	26 677 \$	26 592 \$

Provenance des fonds

Souscription des commanditaires initiaux	65 000 \$											
Souscription commanditaires additionnels												
Total provenance des fonds	65 000 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$

Utilisation des Fonds

Frais de gestion du commandité(cost+5%)	0 \$	4 803 \$	80 \$	5 055 \$	0 \$	9 806 \$	0 \$	5 223 \$	0 \$	4 698 \$	0 \$	5 874 \$
Licences et permis												
Entretien des mâts	10 000 \$					1 000 \$						1 000 \$
Conseils légaux et fiscaux				3 500 \$								
Etat financier												
Frais de dépôt d'un projet												
Préparation de soumission												
Collecte et contrôle des données	130 \$	65 \$	2 065 \$	65 \$	65 \$	65 \$	65 \$	65 \$	65 \$	65 \$	65 \$	65 \$
frais bancaires	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	20 \$	50 \$
Total utilisation des fonds	10 150 \$	4 888 \$	2 165 \$	8 640 \$	85 \$	10 691 \$	85 \$	5 308 \$	85 \$	4 783 \$	85 \$	6 989 \$

**Encaisse de fin (utilisation marge
crédit)**

	63 608 \$	58 720 \$	56 555 \$	47 915 \$	47 830 \$	36 938 \$	36 853 \$	31 545 \$	31 460 \$	26 677 \$	26 592 \$	19 603 \$
--	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-----------

Accumulation des pertes

	-357 947 \$	-362 835 \$	-365 000 \$	-373 640 \$	-373 725 \$	-384 617 \$	-384 702 \$	-390 010 \$	-390 095 \$	-394 878 \$	-394 963 \$	-401 952 \$
--	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------	-------------

Émission de parts

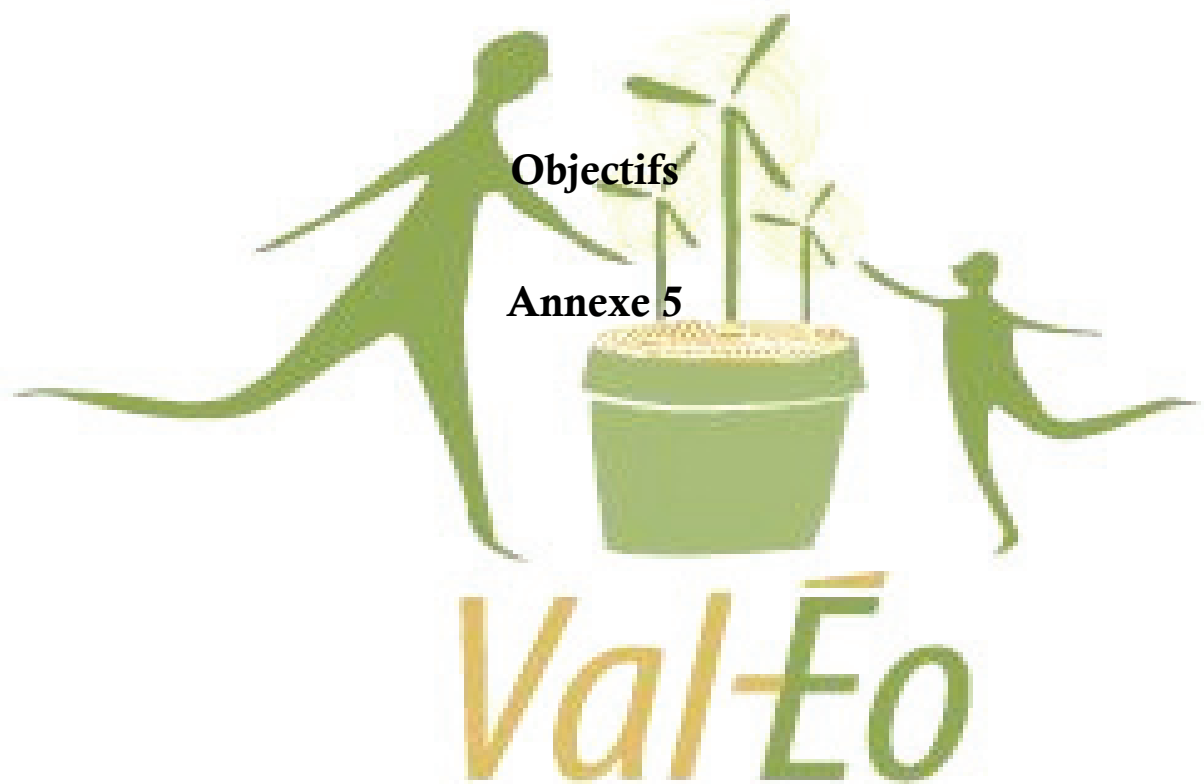
ce montant n'est pas encore souscrit, nous devons trouver de nouveaux capitaux

Nutrimor (location de bureau)												
Part des membres	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$	1 500 \$
Gain Lamarre (services rendus)												

	Dec. 10	2011	2012
encaisse de début (utilisation marge de crédit)	19 603 \$	19 518 \$	20 463 \$
Provenance des fonds			
Souscription des commanditaires initiaux			
Souscription commanditaires additionnels		55 000 \$	55 000 \$
Total provenance des fonds	0 \$	55 000 \$	55 000 \$
Utilisation des Fonds			
Frais de gestion du commandité(cost+5%)	0 \$	35 385 \$	38 961 \$
Licences et permis		90 \$	100 \$
Entretien des mâts		10 000 \$	
Conseils légaux et fiscaux		2 000 \$	2 000 \$
Etat financier		3 500 \$	3 500 \$
Frais de dépôt d'un projet			25 000 \$
Préparation de soumission	65 \$	2 780 \$	2 780 \$
Collecte et contrôle des données	20 \$	300 \$	300 \$
frais bancaires			
Total utilisation des fonds	85 \$	54 055 \$	72 641 \$
Encaisse de fin (utilisation marge crédit)	19 518 \$	20 463 \$	2 822 \$
Accumulation des pertes	-402 037 \$	-456 092 \$	-528 733 \$
Émission de parts			
Nutrimor (location de bureau)			
Part des membres	1 500 \$	15 000 \$	15 000 \$
Gain Lamairé (services rendus)			

ce montant n'est pas encore souscrit, nous devons trouver de nouveaux capitaux

Objectifs



**Objectifs et activités à réaliser par Société en Commandite Val-Éo
pour l' exercice financier 2009-2010**

Notes :

Le lecteur pourra interpréter la planification budgétaire, et principalement les dépenses ponctuelles, à la lumière des activités décrites ci-après.

Objectifs poursuivis	Activités à réaliser	Échéancier approximatif de réalisation
Poursuite des activités de caractérisation du potentiel éolien	Collecte des mesures des vents aux trois mâts de Val-Éo	En continue durant toute la période.
	Entretien des équipements de mesure des vents (resserrer les câbles et autres)	Au besoin avec surveillance constante lors des collectes de données de vent.
Dépôt d'une soumission à l'appel d'offre communautaire de 250 MW	Négociation d'entente de partenariat et de financement	En attente du lancement de l'appel d'offres communautaire, date inconnue
	Planification et communication avec les parties prenantes au plan local	
	Préparation du cahier de soumission	
Acceptabilité sociale, communication, promotion	Lancement et mise à jour d'un site web	Lancement prévu pour le 15 avril 2009
Compléter le financement pour 2010-2012	Établir une stratégie de financement et négocier des apports de fonds avec les commanditaires identifiés	Avoir compléter le financement pour février 2011.